

Gravière, usine neuve, recyclage et golf : les Sablières Malet dans le Midi Toulousain

Martres-Tolosane
et Portet-sur-Garonne (31)

vendredi 5 juin 2015



Le groupe Malet exploite des carrières sur la commune de Portet-sur-Garonne depuis 1910. Les usines de traitement qui se sont succédé ont toujours été localisées dans ce secteur et le fonds de commerce a toujours été maintenu au même endroit. Les gisements exploités se sont progressivement éloignés jusqu'à une vingtaine de kilomètres dans les années 80.

En 1988 le gisement de Martres-Tolosane a été ouvert à 60 kilomètres de Portet-sur-Garonne. Sa localisation le long de la voie ferrée Toulouse-Tarbes a facilité la mise en place d'un schéma d'approvisionnement unique puisque le train est utilisé pour acheminer la matière première vers l'usine de traitement.

Le tonnage transporté, plus d'un million de tonnes par an, représente plus de 10 % du tonnage de granulats transportés par la voie ferrée annuellement en France.

En 2012 un incendie a détruit l'usine de traitement qui a été complètement reconstruite et optimisée.

La journée propose la découverte du gisement, les opérations d'extraction, de lavage et de chargement des trains ainsi que la visite approfondie de la nouvelle usine de traitement. Nous pourrions également aborder les différents aspects des remises en état et de protection de l'environnement.

programme

- 9 h 30 **Rendez-vous** au golf « Lou Verdaï » à Roques-sur-Garonne
- 10 h 00 **Départ** en bus pour Martres-Tolosane, **exposé sur la problématique des granulats** dans le bus
- 10 h 30 **Arrivée à Martres-Tolosane et visites** de l'extraction, des installations de premier traitement et de chargement des trains complets (28 wagons soit 1 800 tonnes) et du réaménagement
- 12 h 00 **Départ pour le site d'une ancienne carrière réaménagée** en golf 18 trous et restaurant d'entreprise
- 12 h 30 **Déjeuner** au golf
- 14 h 30 **Arrivée sur le site de Portet-sur-Garonne, visite** du déchargement des wagons, des installations de traitement des granulats « naturels » et « recyclés »
- 16 h 30 **Fin de la visite et retour en bus** au golf « Lou Verdaï »

important

Pour des raisons de sécurité, nous tenons à rappeler que les participants à la visite doivent porter des chaussures de terrain.

Le nombre de visiteurs étant limité, les inscriptions seront prises en compte dans l'ordre de leur arrivée.

conditions générales

INSCRIPTION

Les personnes désirant participer aux journées techniques de la Société de l'industrie minérale sont invitées à remplir le bulletin d'inscription.

Les bulletins d'inscription doivent être accompagnés du chèque correspondant ou des informations complètes concernant le paiement par carte bancaire. Les bulletins sont adressés à :

Société de l'industrie minérale
17 rue Saint-Séverin, 75005 Paris (France)

Si l'inscription est retenue (dans la limite des places disponibles), le participant reçoit :

- une confirmation d'inscription ou une facture,
- et éventuellement une notice d'information sur les conditions de déroulement particulières à la session (lieu, plan, transport, accueil, déjeuner de travail, hébergement, etc.).

L'adhésion individuelle à la Sim est de 50 euros.

L'adhésion REC (retraité, étudiant ou en recherche d'emploi) est de 30 euros.

MODALITÉS D'ANNULATION

Toute annulation devra être signalée par écrit au secrétariat des inscriptions dès que possible.

En cas d'urgence, l'annulation pourra être annoncée par téléphone (secrétariat des inscriptions, +33 (0)1 53 10 14 70). **Dans ce cas, elle devra faire l'objet d'une confirmation écrite sous 24 heures.**

Toute demande d'annulation parvenant au secrétariat de la Sim 30 jours avant la date de la journée technique sera prise en considération et fera l'objet d'un remboursement ultérieur avec une retenue de 8 € pour frais de gestion.

Toute demande d'annulation parvenant entre 15 et 30 jours avant la date de la journée technique fera l'objet d'un remboursement partiel, limité à 50 % du montant.

Enfin aucune demande de remboursement ne pourra être prise en considération si la demande d'annulation parvient au secrétariat de la Sim moins de 15 jours avant la date de la journée technique.

RESPONSABILITÉ

La Sim ne pourra être tenue pour responsable des modifications survenues à la suite d'événements indépendants de sa volonté et en particulier de l'annulation de la journée technique par suite d'une insuffisance d'inscriptions, d'annulation des sociétés nous recevant pour les journées techniques et de tous faits exceptionnels (grèves, intempéries, etc.).



RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONCERNANT UNE INSCRIPTION

Secrétariat des inscriptions de la Sim :
Tél. +33 (0)1 53 10 14 70 - Fax : +33 (0)1 53 10 14 71
E-mail : contact@lasim.org



Bulletin d'inscription

Journée technique district Sud-Ouest
Gravière, usine neuve, recyclage et golf : les Sablières Malet (31)
vendredi 5 juin 2015

Nom : Prénom :

Société : Fonction :

Adresse :

Code postal : Ville : Pays :

Tél. : Fax : E-mail :

Numéro de TVA intracommunautaire :

Secteur : administration - organisme public recherche - ingénierie enseignement fédération - association

industrie fabricant de produit finis exploitant constructeur - fournisseur autre.....

Je souhaite recevoir les lettres d'information de la Sim par e-mail

Frais de participation : 44 € TTC pour les membres Sim

n° de carte membre obligatoire : /

55 € TTC pour les non-membres

→ Je règle par CB Eurocard Mastercard Visa American Express

N° : / / /

Date d'expiration : / 3 derniers chiffres au dos de la carte :

Titulaire :

→ Je règle par chèque joint, à l'ordre de la Sim, tiré sur une banque française

→ Je règle par virement immédiat, en euros, sur le compte bancaire de la Sim (motif : JT15-04) :

SG Paris Saint-Michel IBAN : FR76 3000 3030 8500 0372 6256 107 BIC : SOGEFRPP

profitez-en pour adhérer à la Sim !

- société 285 €
- individuelle 50 €
- retraité, sans-emploi, étudiant, enseignant 30 €

Adhérer à la Sim, c'est ...

- ✓ être informé des **évolutions techniques** de vos métiers ;
- ✓ bénéficier de l'organisation de la Sim, **lieu d'échanges et de rencontres** ;
- ✓ profiter des **synergies existant entre toutes les professions réunies** au sein de l'Association.

Adhérer à la Sim c'est aussi **bénéficiaire de 20 % de réduction** sur toutes les manifestations et publications de l'association.

www.lasim.org